

8342

FLUX RA EN PÂTE

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

Nom du Produit : 8342**Autres Moyens d'Identification :** Flux RA en Pâte ; RA Rosin Flux Paste**N° de Pièces Connexes :** 8342-10ML, 8342-50G

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Flux en pâte de colophane activé**Usage contre-indiqué :** Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

Téléphone : +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)

USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**
(Code d'accès : 335388)



Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

8342
FLUX RA EN PÂTE
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critères		Catégorie	Mention	Symbole
Sensibilisation	Respiratoire	1	Danger	Santé
Sensibilisation	Cutanée	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire		2A	Attention	Exclamation

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H334 : Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoire par inhalation
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Éviter de respirer les vapeurs et fumées.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Suite de section sur la page suivante

8342
FLUX RA EN PÂTE
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
8012-95-1	huiles de paraffine	10%
8050-09-7	colophane ^{a)}	5%
505-48-6	acide subérique	3%
110-15-6	acide succinique	2%

a) Aussi appelé « flux de colophane » ou « gomme de colophane »

8342

FLUX RA EN PÂTE

Section 4 : Premiers Soins*Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS D'INHALATION**

P304 + P340, P342 + P311

Symptômes Immédiat*En cas d'exposition aux fumées de soudure : toux, maux de gorge, respiration sifflante, difficulté respiratoire***Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

P302 + P352, P333 + P313, P362 + P364

Symptômes Immédiat*rougeur, irritation légère, éruption cutanée***Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

P305 + P351 + P338, P337 + P313

Symptômes Immédiat*sévère irritation***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION

P301 + P330, P331

Symptômes Immédiat*faible toxicité***Intervention**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

8342

FLUX RA EN PÂTE

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens d'extinctions	En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.
Danger Spécifiques	Non inflammable ou combustible, mais brûle si impliqué dans un incendie.
Produits de Combustion	Produit des oxydes de carbone (CO, CO ₂), des produits de pyrolyse de colophane et des oxydes d'azote (NO _x).
Pompier	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Individuelle	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Éviter de respirer les vapeurs et fumées.
Précautions pour l'Environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.
Méthode de Confinement	Sans objet — pas aisément apte à l'écoulement
Méthode de Nettoyage	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

8342
FLUX RA EN PÂTE
Section 7 : Manutention et Stockage

Prévention	Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les fumées et vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Manutention	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver soigneusement les mains après manipulation.
Stockage	Non disponible

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
huiles de paraffine <i>brouillard d'huile minéral</i>	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	5 mg/m ³	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	Non établi	Non établi
	Canada ON	Non établi	Non établi
	Canada QC	5 mg/m ³	10 mg/m ³
flux de colophane	ACGIH	(S), (L), asthme	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	(S), (L)	Non établi
	Canada ON	(L)	Non établi
	Canada QC	3 mg/m ³	Non établi

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA, et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) et les données des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

S — Sensibilisant

L — Sans valeurs limites d'exposition, mais garder l'exposition aussi basse que possible.

Suite de section sur la page suivante

8342

FLUX RA EN PÂTE

Paramètres de Contrôles

Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT]. Garder l'exposition globale aussi bas que possible

Les températures de brasage tendre (<450 °C) sont généralement trop faibles pour générer des quantités importantes de vapeur métallique ; par contre, des poussières ou des fumées d'oxydes de métal, ou des fumées de décomposition du flux peuvent se produire. La volatilisation et la dégradation du flux de colophane lors du brasage peuvent entraîner une sensibilisation respiratoire.

RECOMMANDATION : Pour des opérations de soudure fréquentes ou prolongées, utiliser un système de ventilation à la source pour éviter l'exposition aux produits de décomposition thermique.

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en nitrile ou d'autres gants résistants aux produits chimiques.

Si le contact avec le métal en fusion est probable, porter des gants résistants à la chaleur.

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de vapeurs ou fumées, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Se laver les mains et toute surface de peau exposée après l'usage du produit.

8342
FLUX RA EN PÂTE
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Solide	Limite Inférieure d'Inflammabilité^{b)}	Non disponible
Apparence	Pâte jaune	Limite Supérieure d'Inflammabilité^{b)}	Non disponible
Odeur	Légère odeur de pin	Pression de Vapeur @ 20 °C	Non disponible
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	Non disponible
pH	Non disponible	Densité Relative @25 °C	1.28
Point de fusion/ Point de Congélation	Non disponible	Solubilité Dans l'Eau	Non disponible
Point d'Ébullition	Non disponible	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair	Non disponible	Température d'Auto-inflammation	Non disponible
Taux d'Évaporation	Non disponible	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	Non inflammable	Viscosité @25 °C	39 000 cP

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Lorsque le flux de colophane est exposé à des températures de soudure (350-400 °C) pendant les conditions normales d'utilisation, il génère des oxydes de colophane. Ces sous-produits sont des sensibilisants cutanés et respiratoires connus.
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Sources d'ignition, chaleurs excessives et substances incompatibles
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

8342

FLUX RA EN PÂTE

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Provoque une irritation sévère.
Peau	Peut provoquer une rougeur, l'irritation légère de la peau et une éruption cutanée.
Inhalation	L'exposition aux fumées du flux colophane peut provoquer une toux, un maux de gorge, une respiration sifflante et des difficultés respiratoires.
Ingestion	Faible toxicité
Chronique	L'exposition prolongée et répétée aux oxydes de flux de colophane peuvent provoquer une sensibilisation et de l'asthme.

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
huiles de paraffine	Non disponible	Non disponible	Non disponible
colophane	7 600 mg/kg Rat	>2 000 mg/kg Lapin	Non disponible
acide subérique	Non disponible	Non disponible	Non disponible
acide succinique	2 260 mg/kg Rat	Non disponible	Non disponible

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées.
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Suite de section sur la page suivante

8342

FLUX RA EN PÂTE

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions/irritation des yeux	L'acide subérique et l'acide succinique peuvent avoir des effets irritants graves sur les yeux.
Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)	Selon plusieurs études sur des animaux, le colophane pur n'est pas un sensibilisant. Cependant, les oxydes de colophane sont des sensibilisants. En raison d'études épidémiologiques et de la classification cutané obligatoire selon l'annexe VI en Europe, les classifications de sensibilisant cutané et respiratoire sont maintenu.
Cancérogénicité (risque de cancer)	Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65 ou NTP.
Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxique pour certains organes cibles – exposition unique	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Les huiles de paraffine sont classifiables comme substances toxiques pour le milieu aquatique de catégorie 4 chronique.

Selon les données disponibles, le colophane, l'acide subérique et l'acide succinique ne sont pas toxiques pour le milieu aquatique selon les critères SGH.

8342**FLUX RA EN PÂTE****Écotoxicité Aiguë**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Non disponible.

Autres Effets

Non disponible

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport**Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non Réglementé

Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Non Réglementé

Voie Maritime

Référez au Règlement IMDG.

Non Réglementé

8342

FLUX RA EN PÂTE

Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

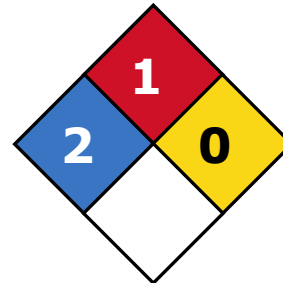
USA

Autres Classifications

Codes® HMIS

SANTÉ :	*	2
INFLAMMABILITÉ :		1
RISQUE PHYSIQUE :		0
PROTECTION PERSONELLE :		

CODES 704 NFPA®



Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

Suite de section sur la page suivante

8342**FLUX RA EN PÂTE****EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de substances qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive).

Ce produit ne contient pas de substances sur la liste « California Proposition 65 ».

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le département de réglementation de MG Chemicals**Date de Révision** 01 august 2023**Annule et Remplace** 05 mars 2020**Changement Effectué** : Changement des numéros de téléphone d'urgence.

Références

1) ACGIH 2023 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2023).

Suite de section sur la page suivante

8342**FLUX RA EN PÂTE****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courrielle : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses

Fabrication & Support
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.